

## Impacts du changement climatique et moyens d'atténuation

Mme Amina BENKHADRA,  
Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

Monsieur le Premier Ministre,  
Monsieur le Ministre d'Etat,  
Madame et Messieurs les Conseillers de Sa Majesté,  
Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale de la Météorologie,  
Monsieur le Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques,  
Messieurs les Directeurs,  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir et un grand intérêt que je participe aujourd'hui à cette conférence consacrée aux impacts des changements climatiques sur le Maroc. Je voudrais à cette occasion féliciter l'IRES pour l'organisation de cette importante manifestation placée sous la Haut Patronage de Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste et pour le choix d'une thématique aussi pertinente à quelques semaines de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques dont les travaux débiteront au début du mois de décembre prochain. S'ouvrira alors la période de l'après Kyoto, une période durant laquelle la communauté internationale devra prendre des décisions courageuses afin d'atténuer les effets néfastes d'un phénomène planétaire. Aucun pays ne peut à lui seul apporter de solution au phénomène du changement climatique, la solution ne pourra être que collective dans le cadre d'une nouvelle gouvernance et avec l'adhésion de toutes les nations du monde.

Avant d'aborder les impacts du changement climatique sur le Maroc et les moyens mis en œuvre pour leur atténuation, permettez-moi de rappeler les grands enjeux des changements climatiques au niveau mondial.

Mesdames et Messieurs,

Le changement climatique est un enjeu environnemental, social et économique majeur auquel notre planète est actuellement confrontée. De profonds changements sont sur le point d'affecter les mécanismes contribuant à la vie sur Terre dont les impacts dans les décennies à venir seront considérables. Nous pouvons en constater d'ores et déjà les manifestations désastreuses : la canicule qui a sévi en Europe à l'été 2003, le cyclone Katerina qui a dévasté la Louisiane en sont des manifestations spectaculaires. D'autres conséquences sont plus insidieuses et peut-être difficilement perceptibles au non scientifique mais tout aussi dramatiques : la température de la planète a augmenté de 0,7°C en moyenne depuis 1860, 11 sur les 12 dernières années ont été les plus chaudes depuis 1860. Les concentrations de dioxyde de carbone augmentent continument dans l'atmosphère, contribuant au réchauffement de la planète par l'effet de serre. En moyenne, sur les dernières années, 7 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> ont été libérées dans l'atmosphère du fait de l'activité humaine. Les plus gros producteurs de CO<sub>2</sub> sont pour l'heure actuelle les pays industrialisés dont la plupart a adhéré au programme de réduction des gaz à effet de serre prévu par le Protocole de Kyoto.

Face à ces manifestations dramatiques, la communauté scientifique s'est mobilisée. Un consensus s'est dégagé sur la nécessité de limiter l'augmentation de la température à 2°C, notamment par la réduction des émissions anthropiques de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Pour atteindre cet objet, il faudra, d'ici 2050, réduire de 50% les émissions de CO<sub>2</sub> à l'échelle mondiale et de 85% pour les pays développés dont l'industrialisation a généré la majorité des gaz à effet de serre qui menacent l'équilibre écologique de notre planète. Les pays en voie de développement et notamment les pays les moins avancés sont les plus vulnérables face aux menaces du changement climatique.

Pour éviter une catastrophe climatique irrémédiable, le monde doit accomplir une véritable révolution qui implique de profondes transformations technologiques et sociales par le changement radical de nos modèles de production et de consommation. Cette mutation exige l'utilisation responsable des ressources épuisables pour assurer la transition vers l'emploi massif des ressources renouvelables, produire proprement et consommer rationnellement, économiser et ne pas gaspiller, recycler au lieu de jeter.

Le Maroc n'est pas épargné par la menace du changement climatique. En témoignent les inondations de l'Ourika en 1995, d'El Hajeb en 1997 de Mohammédia en 2002, d'Errachidia en 2006 et d'autres provinces en 2008. Les périodes de sécheresse entre 1981 et 1984 ou plus près de nous, entre 1991 et 1995 ne sont pas étrangères à de tels bouleversements. Les scientifiques estiment que dans notre pays, au climat aride ou semi-aride, les températures pourront augmenter de 1,5°C et les précipitations chuter de 10% d'ici 2030, phénomènes qui affecteraient gravement notre sécurité alimentaire, étendraient la désertification et amplifieraient l'exode rural.

Face à ces préoccupations, le Maroc a mis en place une stratégie visant à renforcer les capacités de notre pays dans les domaines du savoir et de la réaction-prévention, comme vient de le souligner Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste dans le message adressé aux participants.

En matière de savoir, l'accent est mis sur la nécessité de doter le pays de moyens d'observations et de suivi météorologiques et climatiques, des moyens de recherche permettant la réalisation de simulations à différentes échelles et être en mesure d'élaborer des scénarii de changements climatiques et d'évaluation de leurs impacts.

Notre deuxième préoccupation est la réaction-prévention. En effet, face à cette menace, la meilleure stratégie doit être préventive plutôt que curative, intégrée plutôt que sectorielle, inscrite dans l'ensemble international et régional que restreinte aux limites nationales. C'est cette vision globale qui domine dans notre nouvelle conception du développement qui allie croissance responsable, équité sociale et développement durable.

Le Maroc va continuer de connaître un essor sans précédent dans les prochaines décennies par la modernisation de son agriculture, l'évolution de ses industries, l'expansion de ses infrastructures, la construction de nouvelles villes. Sa population va croître avec plus d'exigence en matière d'éducation, de santé, d'habitat, de transport. Ce développement va entraîner la croissance de la demande en énergie et en eau dont nous devons sécuriser l'approvisionnement, la disponibilité et l'accessibilité, rationaliser et gérer l'utilisation tout en veillant à ce que leur exploitation respecte la préservation de l'environnement.

C'est ainsi que notre nouvelle stratégie énergétique, tout en étant ambitieuse demeure réaliste dans la composition diversifiée du bouquet énergétique national. Prenant acte que les énergies fossiles resteront encore dominantes dans le monde dans les trente années à venir, nous les utiliserons avec responsabilité par le recours aux technologies propres à l'imposition de normes d'émissions dans les industries productrices et consommatrices de ces énergies. L'élimination du Gas Oil 10000 ppm et de l'essence plombée va atténuer de manière significative la pollution de l'air. L'efficacité énergétique appliquée dans tous les secteurs permettra à la fois d'économiser l'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Parallèlement nous développons les énergies renouvelables avec l'objectif d'augmenter leur contribution dans la consommation en énergie primaire de près de 2% en 2008 à 8%

en 2012 pour atteindre 10 à 12% en 2020 et 15 à 20% en 2030, en ligne avec la tendance mondiale. Leur part dans la production électrique passera de 5% en 2008 à 18-19% en 2012, pour atteindre 20 à 25% en 2020 et 25 à 32% en 2030, selon les scénarii.

Dans le domaine de l'eau, la politique des barrages menée pendant quatre décennies a permis de mobiliser des quantités considérables d'eau en domptant les cours des fleuves tout en fournissant de l'énergie à un coût intéressant. Notre pays se devait d'adapter cette politique face aux changements climatiques. Aujourd'hui, une nouvelle stratégie de l'eau a donc été adoptée conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté Le Roi. Désormais, il s'agit de mieux gérer l'existant par le recyclage des eaux usées mais aussi par le dessalement de l'eau de mer tout en poursuivant les programmes de mobilisation par les barrages. Il s'agit surtout de gérer de manière rationnelle la demande en eau par la conversion à l'irrigation localisée, et par l'amélioration des rendements des réseaux de distribution urbains. Dans un esprit de solidarité entre les différentes régions du Royaume, les transferts interbassins seront renforcés afin d'alimenter les régions déficitaires en eau à partir des régions qui connaissent un excédent. D'autres mesures sont également prévues par la nouvelle stratégie nationale de l'eau, il s'agit notamment de l'extension du programme de recharge artificielle des nappes phréatiques, de la collecte des eaux de pluie, de la protection contre les inondations et de la sauvegarde de lacs naturels.

Enfin, en matière d'environnement, la prise de conscience est relativement récente. Le Maroc a connu ces dernières décennies, un essor économique soutenu et des répercussions sur l'environnement.

Devant ce constat et sur orientations de Sa Majestés le Roi que Dieu l'Assiste, une politique environnementale volontariste se décline progressivement avec une approche territoriale, programmatique et partenariale.

Divers plans sont lancés :

- Plan d'assainissement liquide
- Plan national de gestion des déchets
- Plan national de qualité de l'air
- Plan national de prévention et de dépollution

Par ailleurs, Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste, dans son discours du Trône du 30 juillet 2009 a donné ses Hautes Instructions pour que soit élaborée une Charte de l'Environnement et du Développement Durable, qui permette à la fois la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles dans le cadre du développement durable.

Cette Charte, en cours d'élaboration, sera adoptée au cours du premier semestre 2010.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, des négociations sont engagées dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques. L'objectif est, stabiliser les concentrations de gaz à effets de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ». La 3ème Conférence sur les changements climatiques de Kyoto, a instauré des cibles chiffrées de limitation des gaz à effet de serre, contraignante pour les pays industrialisés inscrits à l'annexe 1 qui doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2% en 2012 par rapport à leur niveau de 1990. Le Maroc, tout en faisant partie des pays de l'annexe 2, c'est-à-dire non soumis à cette contrainte, déploie tous les efforts pour participer à la lutte contre le changement climatique, en se dotant de cadre législatif pour la protection de l'environnement, le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique qui participent à la limitation des émissions des gaz à effet de serre.

Il développe l'observation et le savoir en continuant de s'équiper en moyens d'observations et de suivi météorologiques et climatiques afin d'être en mesure d'élaborer des scénarii de changements climatiques et d'évaluation de leurs impacts.

Par ailleurs, le Maroc, comme je l'ai déjà souligné, développe les mécanismes d'adaptation face aux changements climatiques dans tous ses programmes (Agriculture, Eau, Santé) et des programmes d'atténuation (Énergie, reboisement intensif 50000 hectares par an jusqu'en 2014)

Ces deux approches d'atténuation et d'adaptation complémentaires, devront évoluer de manière intégrée dans tous les secteurs concernés à savoir l'agriculture, la forêt, l'eau, la construction, le transport, l'énergie, les risques naturels, la biodiversité, avec des études d'évaluation aux horizons lointains.

Le Maroc a conscience que les ressources financières et techniques pour surmonter les surcoûts générés par l'adaptation et l'atténuation sont considérables. Notre pays appelle donc à ce que les pays développés, dans le cadre de leurs engagements, rendent les financements nécessaires disponibles, assurent les transferts de technologies appropriées et engagent des actions de renforcement des capacités adaptées. La responsabilité historique sur les changements climatiques devra être prise en compte dans les engagements futurs, les pays industrialisés devront être à l'avant-garde dans la lutte contre les réchauffements climatiques.

Notre pays croit enfin en l'action bilatérale, multilatérale et régionale pour garantir la réussite de la mobilisation face aux changements climatiques. Notre pays tient à réaffirmer ici son engagement d'assistance envers tous les pays africains amis pour une coopération sud-sud.

Je voudrais souligner une fois toute l'importance que revêt cette conférence qui se tient à un moment où tous les regards sont tournés vers Copenhague. Osons espérer que Copenhague donnera lieu à un accord qui se traduit par des mesures concrètes de réduction des GES et de préserver ainsi notre planète pour les générations futures.

Je voudrais conclure en remerciant tous les experts qui participent à cette conférence, dont je suis sûre, les travaux apporteront un éclairage enrichissant pour nos connaissances scientifiques et notre expérience pratique pour améliorer notre action dans la protection de l'environnement et l'édification des bases du développement durable.